

Le Lien

La Lettre numérique bimestrielle d'Autisme France

Janvier- Février 2007

Chers Adhérents et partenaires d'Autisme France,

Décembre 2006 a été pour nous un mois particulièrement intense.

L'année 2006 s'est achevée positivement, malgré les soucis et les responsabilités. Notre Congrès annuel, avec plus de 1200 participants, a été un grand succès, les interventions, nationales et internationales, d'un très haut niveau et porteuses d'immenses espoirs : si on ne guérit pas l'autisme dans l'état actuel de nos connaissances, néanmoins, grâce à une éducation adaptée, les troubles, difficultés et comportements sociaux inadaptés sont considérablement réduits. On donne ainsi aux personnes autistes, quel que soit leur âge, les moyens de leur socialisation et de leur épanouissement parmi les autres personnes. En effet, l'éducation, les capacités d'apprentissage et d'adaptation d'une personne autiste ne s'arrêtent jamais si on les mobilise. Cela n'exclut pas comme l'a souligné à ce congrès Eric Willaye, le souci éthique de chercher à comprendre et à respecter un mode de fonctionnement fondamentalement différent du nôtre.

Le rendez-vous du 10 décembre avec les associations affiliées et partenaires a été une autre source d'enrichissement. Nous finalisons un projet de service de gestion des établissements soucieux d'avoir la garantie de la démarche qualité d'Autisme France et nous pouvons compter dorénavant sur la participation active d'un certain nombre d'associations pour avancer. Mutualiser nos démarches, parfois innovantes, faire connaître les projets réalisés, c'est notre souhait pour 2007. C'est la présence des 9000 familles que représente Autisme France qui nous porte constamment et nous donne toujours la force de nous battre pour que cette association soit vivante, active et efficace.

Nous avons tous des vies difficiles mais nos luttes donnent un sens à ces difficultés : la vision de l'autisme change dans notre pays, certes avec beaucoup de retard, mais cela progresse très largement grâce aux engagements d'Autisme France.

Que 2007 porte tous ces espoirs pour une meilleure connaissance et reconnaissance de l'autisme à travers la réalisation de projets concrets qui rendent les personnes autistes plus autonomes et plus heureuses : c'est valable pour tout enfant et tout adulte, c'est aussi un droit pour les personnes souffrant de TED : nous ne cesserons jamais de le dire et de le défendre dans les médias, dans les instances ministérielles, dans la conception des projets d'accompagnement spécifique à ce handicap...

Bonne année 2007 !

Mireille Lemahieu, présidente et le conseil d'administration

NOUVELLES D'AUTISME FRANCE

Pensez à adhérer à Autisme France (20 €) : votre association a besoin de votre soutien pour continuer sa tâche ; elle vous représente dans diverses commissions, parle en votre nom dans les instances officielles, veut vous aider à faire exister les structures et établissements nécessaires à nos enfants à tous les âges, quelle que soit la gravité de leur handicap.

<http://autisme.france.free.fr/>

Cette adhésion vous permet de recevoir « la lettre ». (4 numéros par an)

<http://autisme.france.free.fr/revue.htm>

On peut désormais faire un don en ligne avec un paiement sécurisé : diffusez l'information !

<http://autisme.france.free.fr/>

• • • **Congrès 2006 « Autisme et éducation adaptée »**

Vous trouverez sur le site d'Autisme France le compte rendu du congrès du 10 décembre 2006.

[compte rendu de l'intervention de Bernadette Rogé du 8 décembre 2006 sur les troubles de comportement](#)

[discours d'introduction au congrès du 9 décembre 2006 - Mireille Lemahieu, présidente](#)

[compte rendu du congrès du 9 décembre 2006](#)

[discours de clôture du congrès du 9 décembre 2006 - Mireille Lemahieu, présidente](#)

Vous pouvez commander et faire commander le DVD du Congrès qui sera envoyé début février. Merci à Agnès et Patrice Woimant de l'avoir conçu bénévolement et remarquablement avec un menu qui vous permet de sélectionner les interventions que vous souhaitez écouter.

L'intégrale du congrès soit 6 h 30 en 2 DVD



[Visionner un aperçu des DVD en qualité réduite \(durée 7 min 30\)](#)

sur : <http://autisme.france.free.fr/>

JOURNEES DE L'AUTISME 2007 : 12 ET 13 MAI 2007

• • • **thème : « Diagnostic et accompagnement des familles ».**

Les journées de l'autisme se dérouleront cette année les 12 et 13 mai 2007 et porteront sur le thème « Diagnostic et accompagnement des familles ».

Un dossier de presse sera communiqué à nos associations partenaires début avril 2007.

Celles-ci peuvent se rapprocher des antennes régionales de la fondation Orange (nouveau nom de la fondation France Télécom).

ACTUALITÉS DU HANDICAP

● ● ● Le handicap à l'ONU :

Dans ses principes généraux, la Convention prévoit entre autres le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes, ainsi que le principe de la non-discrimination. En ratifiant cette Convention, les États parties s'engageront à garantir et à promouvoir le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées, comme le stipule l'article 4. Des articles sont réservés aux mesures à prendre en faveur des femmes handicapées (article 6) et des enfants handicapés (article 7). Toute une série de mesures à prendre par les États sont prévus aux articles suivants, comme celles qui permettront l'accès des personnes handicapées à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication ; ou celles qui leur assureront la jouissance effective du droit à la vie, sur la base de l'égalité avec les autres. Ce texte met en général l'accent sur le respect à la dignité des personnes handicapées et sur leurs droits quant à leurs conditions de vie qui doivent être égales à celles des autres.

A méditer d'urgence ! La Convention est ouverte à la signature le 31 mars : la France la signera-t-elle ?

L'Assemblée générale :

<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2006/AG10554.doc.htm>

► Extraits de la Convention : ONU - Convention relative aux droits des personnes handicapées : le début est à lui tout seul riche d'enseignements !

e) Reconnaissant que la notion de handicap évolue et que le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres,

g) Soulignant qu'il importe d'intégrer la condition des personnes handicapées dans les stratégies pertinentes de développement durable,

h) Reconnaissant également que toute discrimination fondée sur le handicap est une négation de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine,

i) Reconnaissant en outre la diversité des personnes handicapées,

j) Reconnaissant la nécessité de promouvoir et protéger les droits de l'homme de toutes les personnes handicapées, y compris de celles qui nécessitent un accompagnement plus poussé,

k) Préoccupés par le fait qu'en dépit de ces divers instruments et engagements, les personnes handicapées continuent d'être confrontées à des obstacles à leur participation à la société en tant que membres égaux de celle-ci et de faire l'objet de violations des droits de l'homme dans toutes les parties du monde,

m) Appréciant les utiles contributions actuelles et potentielles des personnes handicapées au bien-être général et à la diversité de leurs communautés et sachant que la promotion de la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales par ces personnes ainsi que celle de leur pleine participation renforceront leur sentiment d'appartenance et feront notablement progresser le développement humain, social et économique de leurs sociétés et l'élimination de la pauvreté,

n) Reconnaissant l'importance pour les personnes handicapées de leur autonomie et de leur indépendance individuelles, y compris la liberté de faire leurs propres choix,

r) Reconnaissant que les enfants handicapés doivent jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, et rappelant les obligations qu'ont contractées à cette fin les États Parties à la Convention relative aux droits de l'enfant,

v) Reconnaissant qu'il importe que les personnes handicapées aient pleinement accès aux équipements physiques, sociaux, économiques et culturels, à la santé et à l'éducation ainsi qu'à l'information et à la communication pour jouir pleinement de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales,

Sont convenus de ce qui suit :

TEXTE ENTIER : [HTTP://WAL.AUTONOMIA.ORG/ARTICLE.PHP?ID=1812](http://wal.autonomia.org/article.php?id=1812)

► Le mot de Dona Vivanti, présidente d'Autisme Europe

La Convention avance

C'est officiel : hier, le 13 décembre 2006, à 10.50 (heure de new York), l'Assemblée Générale des Nations Unies a officiellement adopté la Convention sur les droits des Personnes Handicapées, approuvée le 25 août par le Comité ad hoc.

Il s'agit donc d'une date historique pour le mouvement des personnes handicapées, et d'un succès pour le Caucus International du Handicap, l'organisation qui a réuni et coordonné démocratiquement 70 associations internationales, régionales et nationales impliquées dans les discussions et les négociations qui, après 5 ans de travail, ont conduit à un texte agréé par les gouvernements, aussi bien que par les associations et les fédérations des personnes handicapées du monde entier.

Autisme - Europe accueille avec la plus grande satisfaction cette nouvelle étape vers une société plus équitable, où les personnes handicapées, quelles que soient la nature ou la gravité de leur handicap, ne seront plus l'objet de pitié ou de négligence impunie, mais des sujets de droits comme tout autre citoyen.

La prochaine étape, la ratification et la mise en place de la Convention par les 192 Etats membres des NU, dépend aussi de nos efforts et de notre action de lobby au niveau national. En effet, il ne faut pas oublier que la Convention n'entrera en force qu'après son adoption par 20 Pays au moins.

Bien à vous
Donata Vivanti

● ● ● **Loi de 2005 : suite**

M. Nicolas About interroge le gouvernement sur l'application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées

Lors de la séance du Sénat du mercredi 13 décembre 2006, a été présentée la question orale avec débat de M. Nicolas About (UDF, Yvelines) relative à l'état d'application de la loi du

11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

M. Nicolas About a rappelé les quatre objectifs de la loi : **renforcer la prévention de la survenue du handicap et de son aggravation**, grâce à des consultations spécifiques aux personnes handicapées ; créer la **prestation de compensation du handicap**, le droit à compensation englobant aussi l'accueil en établissement et le soutien aux aidants familiaux ; garantir des ressources décentes, au moins égales à 80 % du S.M.I.C. ; enfin, l'accès de tous à tout va de la scolarisation dans des écoles ordinaires à l'emploi, notamment dans la fonction publique, en passant par l'accès aux bâtiments et aux transports.

http://www.carrefourlocal.org/lettre_hebdo/lettre_semaine/handicapees275.html

• • • **Handicap et scolarisation**

L'actualité de la fin 2006 et du début 2007 a été marquée par la réflexion sur la scolarité des enfants handicapés.

► Le député de Seine et Marne Guy GEOFFROY parlementaire en mission du 27 avril au 26 octobre 2006 a rédigé à ce sujet un rapport au premier Ministre sur le thème « REUSSIR LA SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPES » :
. Passer de la mise en oeuvre assumée à une réalité durable
. De la professionnalisation à l'émergence de nouveaux métiers
. Coordonner, mutualiser, optimiser les moyens humains

Ce texte se conclut par *"19 éléments pour améliorer et structurer la mise en oeuvre de l'article 19"* de la loi du 11 février 2005, qui impose l'exigence de scolarisation des enfants porteurs de handicap.

L'observation des premiers pas de la loi, durant l'année scolaire 2005-2006, a amené Guy Geoffroy à établir *"un ensemble de constats objectifs"*, selon lesquels l'augmentation des moyens budgétaires a permis la scolarisation de près de 152 000 élèves handicapés, primaire et secondaire confondus.

Plus de 13 500 d'entre eux bénéficiaient d'un accompagnement individuel ou collectif, fin février dernier, grâce à la présence de plus de 6 000 AVS, sans oublier *"la montée en puissance du dispositif des emplois de vie scolaire (EVS), affectés principalement à l'accueil des enfants en classes maternelles"*. Parmi les 19 préconisations, figure ainsi la pérennisation des dispositifs AVS et EVS, sous l'intitulé d'*"assistants de vie scolaire"*, un changement de vocabulaire qui doit traduire, selon le vœu du rapporteur, l'évolution professionnelle des accompagnants actuels, en rentrant dans le cadre plus large des *"assistants de réussite des enfants handicapés"*.

Quel que soit le statut retenu pour les futurs AVS, *"ils devront bénéficier des attributs d'un vrai métier"*, estime l'élu UMP, qui prévoit donc la création d'un nouveau diplôme professionnel, *"dont le contenu serait défini conjointement par l'Education nationale et le monde médico-social, en liaison avec les associations de parents"*.

Vous trouverez sur le site d'Autisme France le rapport Geoffroy :

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/Rapport%20Geoffroy%20oct%202006-1.pdf>

Le même rapport au format RTF : [\[RTF\]](#) 202 Ko /

► ainsi que les commentaires de la FNASEPH sur ce rapport :
<http://autisme.france.free.fr/fichiers/Position%20FNASEPH%20-%20Rapport%20Geoffroy%2015-12-06.pdf>

► Un état des lieux très critique de la scolarisation des enfants handicapés :
http://www.lagazette-sante-social.com/archives/fiche_article.asp?piIdArt=40440&piPosition=3&piTotal=3

► L'avis du Sénat

<http://www.senat.fr/rap/a06-079-5/a06-079-51.pdf>

Avis du sénat sur le budget éducation nationale et p.22-24 sur la scolarisation des enfants handicapés : même le Sénat convient qu'il faut prolonger les efforts !

► Le collectif pour le droit à l'Ecole qui regroupe les organisations les plus représentatives de personnels de l'Education nationale (UNSA Education, SE-UNSA, FSU, SNUIPP, SNES, SGEN-CFDT) et de parents d'élèves (FCPE et PEEP) ainsi que l'APAJH dénonce les insuffisances actuelles dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. Le collectif a formulé cinq propositions prioritaires pour que la scolarisation des enfants et jeunes en situation de handicap se fasse dans les meilleures conditions.

Voir la suite :

<http://www.fen.fr/modules.php?name=News&file=print&sid=908>

► Le plan d'action scolarisation annoncé par le premier ministre : http://www.lagazette-sante-social.com/actualites/nl_actualites.asp?supportId=128&artId=15661

► Sur le site de l'APF, un carton rouge bien mérité :

Tous les AVS sont handicapés !

En clair, cela veut dire que les auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont comptabilisés comme s'ils étaient des agents handicapés. Cette disposition, en infraction à la loi du 11 février 2005, a été introduite dans l'article 137 de la loi de finances pour 2006, à l'occasion d'un amendement passé inaperçu lors du débat parlementaire, et elle s'appliquera à nouveau en 2007.

Le quota d'emploi d'enseignants et de personnels administratifs handicapés est estimé à 3 % au lieu des 6 % prévus par la loi de 1987 modifiée par celle du 11 février 2005.

<http://www.apf.asso.fr/cartons/carton.php?id=178>

► Pour vous repérer un peu :

- formation des AVS

<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page155.htm>

- **Adaptation du parcours scolaire : Schéma des procédures 1**

<http://www.directeurs74.edres74.ac-grenoble.fr/IMG/NPhandicap.ppt>

au format PDF si vous préférez :

<http://www.directeurs74.edres74.ac-grenoble.fr/IMG/NPHANDICAP.pdf>

-Adaptation du parcours scolaire : Schéma des procédures 2

Avant et après la loi de février 2005

http://ienasse1.edres74.ac-grenoble.fr/rubrique.php3?id_rubrique=53

► ***Signalons une initiative de parents de la région du Nord Pas-de-Calais, regroupés dans l'association pour la défense des droits à la scolarisation des enfants porteurs de handicap « NON A LA « CHARITE SCOLAIRE » !!!!!***

L'association « C'Est Mon Ecole A Moi Aussi ! », association pour la défense des droits à la scolarisation des enfants porteurs de handicap ou souffrant d'une maladie invalidante sur la région Nord Pas-de-Calais, lance un grand appel à témoins concernant la prise en charge scolaire des enfants handicapés dans notre région.

Lors d'une réunion avec l'inspection académique et la maison départementale des personnes handicapées du Nord, il nous a été honteusement affirmé :

- Qu'il n'y avait pas de problème de scolarisation concernant les enfants handicapés, notamment qu'il n'y avait pas de manque de moyens, que ceux-ci étaient systématiquement alloués en cas de demande,
- Qu'il n'y avait pas d'opposition du corps enseignant à l'intégration des enfants handicapés dans leur classe, ou que cela reste très marginal,
- Qu'il n'existe plus à l'heure actuelle de « pseudo-scolarisation » à temps réduit (1 ou 2 demi-journées, voire 1 ou 2 heures par semaine) qui ne soit pas de la seule volonté des parents,
- Qu'il n'existe aucun besoin de prévoir de façon anticipée les intégrations scolaires.

Non tout ne va pas bien !

Non nos enfants n'ont pas, et ceci dès le départ, dès la maternelle, les mêmes chances que les autres.

Arrêtons de faire croire que des milliers d'enfants handicapés sont scolarisés, alors qu'ils ne bénéficient que de scolarisations « alibi », dans le seul but que nos institutions se félicitent de ces bons chiffres, ne reflétant en rien la réalité.

Offrons à nos enfants de vraies chances de réussite à l'école en leur donnant de réelles conditions de scolarisation dès le départ et pas l'aumône.

Si vous êtes dans une de ces situations, et que comme nous vous vous insurgez contre ces propos, aidez-nous en envoyant vos témoignages à l'association, pour démontrer à ces institutions la réalité des choses.

« C'Est Mon Ecole à Moi Aussi »

Salle Mandela

Rue de la Bourse

59274 MARQUILLIES

monecoleamoiaussi@neuf.fr

► La MAIF se distingue par son implication déjà ancienne dans la scolarisation des enfants handicapés :

Elle a organisé un colloque le 29 novembre 2006 et publié des documents intéressants :

MAIF. Intégration scolaire de la personne handicapée.

Des élèves autrement capables ! Cap sur l'école pour les enfants handicapés. Livre blanc MAIF. Août 2004. 38 p.

<http://tinyurl.com/y9hxjq>

MAIF. Des élèves autrement capables. Actes du colloque, 31 mars 2004. 117 p.

<http://tinyurl.com/y9hxjq>

● ● ● **Concrètement que fait-on ?**

► http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/Scolariser_tous_les_enfants.pdf

un document de l'inspection académique de la Sarthe : scolariser tous les enfants et adolescents handicapés : utopie ou réalité ?

► Découvrir l'école ensemble :

<http://www.lecole-ensemble.org>

L'école ensemble est une initiative de l'Unapei. Son but est d'informer les enseignants et de sensibiliser les élèves au handicap mental. Avec l'école ensemble, vous disposez d'informations pratiques sur la scolarisation des enfants en situation de handicap mental ainsi que de ressources pédagogiques, ludiques et animées. Les thèmes et les techniques abordés dans l'école ensemble ont été retenus pour leur adéquation au programme scolaire officiel (éducation civique, éducation aux médias, initiation à la prise de parole). L'école ensemble offre des informations utiles pour tous ceux qui s'intéressent à la scolarisation des enfants handicapés mentaux. Ce site est conçu comme une " boîte à outils " pour les enseignants et laisse une pleine liberté pédagogique quant à la manière de mener les cours. Suivant leur organisation et leurs attentes, ils peuvent décider de n'exploiter qu'une partie des activités qui sont offertes, ou d'exploiter plus complètement ce kit pédagogique.

Outre ce site, l'école ensemble se présente sous forme de DVD interactif, lisible sur un ordinateur, et diffusable sur un téléviseur, afin de permettre une meilleure interaction entre les élèves et l'enseignant en organisant des séances de travail collectives : directeurs d'école et enseignants peuvent l'obtenir gratuitement.

● ● ● **TED et scolarisation**

Soulignons une initiative conjointe Satedi/CRA de Martinique :

L'opération « *Voir comme toi* » est une occasion de partager les regards que l'on porte sur un enfant atteint de Troubles envahissants du développement.

<http://membres.lycos.fr/voircommetoi/poisson/>

Cette opération consiste à mettre à disposition de chaque partenaire de la scolarisation d'un enfant TED des fiches d'observation dans différents domaines. Ces fiches ne se substituent ni aux évaluations, ni aux entretiens, ni aux bilans des différents intervenants (psychomotriciens, éducateurs, psychologues, médecins et autres intervenants apporteront d'ailleurs leur éclairage sur la progression de l'enfant).

Ces fiches seront un complément d'informations pour ceux qui le souhaitent, peuvent aussi être utilisées pour les enfants non scolarisés, et quelles que soient les stratégies éducatives employées par l'équipe d'intervention.

Elles ont été conçues pour permettre essentiellement :

- de développer l'efficacité du travail en partenariat : parents/enseignants/intervenants extérieurs

- de tenir compte des spécificités générales des enfants TED (problèmes sensoriels : hypersensibilité au bruit , à l'agitation, à la lumière..., difficultés à généraliser leurs acquis, erreurs de conceptualisation, développement cognitif particulier, aptitudes spécifiques, pics de compétences...)

- de pallier un peu mieux les difficultés rencontrées par les intervenants à évaluer les aptitudes des enfants TED, leurs compétences, leurs besoins dans les différents domaines et d'éviter les erreurs dans les choix d'objectifs.

- de développer au maximum le goût de l'enfant pour les activités dans un ou des domaines particuliers en s'adaptant à lui.

● ● ● Handicap et travail

► http://www.premierministre.gouv.fr/information/actualites_2%200/quinze_mesures_pour_emploi_57252.html

15 mesures pour l'emploi des personnes handicapées qui entreront en vigueur en 2007.

► Vous trouverez sur le site Handi CFE-CGC le **Guide spécial handicap pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés** :

http://handi.cfecgc.org/10-home/10-10_home.asp

► Revendication pour un revenu décent aux personnes handicapées

<http://www.apf.asso.fr/actualites/actualite.php?id=181>

ou <http://lepetitjournal.com/content/view/10446/204/>

► **FNATH - Guide du représentant des personnes handicapées**

Pour remplir pleinement leur rôle, les personnes handicapées et leurs représentants doivent disposer d'une information complète et précise.

Tel est l'objectif de ce guide, qui répond aux questions suivantes : quelles sont les missions des différentes instances ? Que recouvre exactement la prestation de compensation du handicap ? Quelles sont les conditions pour bénéficier du nouveau complément de ressources ou de la carte de stationnement ? La loi va-t-elle favoriser l'emploi des personnes handicapées, y compris dans les fonctions publiques ?

Ce n'est pas un manuel juridique, mais un guide à la disposition de tous. Il vous donne les clés nécessaires pour vous permettre de représenter les personnes handicapées ou plus simplement pour en savoir plus sur vos droits.

Il prend en compte l'ensemble des textes parus au 9 novembre 2006 et sera régulièrement mis à jour sur le site Internet de la FNATH. - Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

Le guide de la FNATH à consulter et télécharger en ligne :

http://www.fnath.org/guide_representant_ph/index_guide_representant_ph.html

Le site de la FNATH

<http://www.fnath.org>

● ● ● **Etablissements et services**

► La préfecture de région Ile-de-France vient de publier l'édition 2006 du Guide des établissements et services pour enfants et adultes handicapés en Ile-de-France, réalisé par l'Observatoire régional de santé (ORS), organisme d'études financé par l'Etat et le conseil régional et le répertoire des établissements pour personnes handicapées, enfants et adultes.

Il répertorie plus de 1 300 établissements et services, regroupés en deux listes distinctes, enfants ou adultes, et classés par département et par ordre alphabétique des communes. Pour chaque structure, sont indiquées, outre ses coordonnées complètes, la nature du handicap le plus souvent accueilli, le mode de prise en charge et la capacité d'accueil.

Il est téléchargeable :

<http://www.ors-idf.org/etudes/pdf/GuideHandicap2006.pdf>

<http://www.ors-idf.org/etudes/pdf/MFH2006.pdf>

Un document officiel :

► http://www.social.gouv.fr/IMG/pdf/guide_09_06.pdf

Guide de l'évaluation interne des établissements médico-sociaux

● ● ● **Textes officiels**

► **CNSA**

Rapport annuel 2006 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Un an après son installation en mai 2005, la CNSA a rendu son premier rapport. Bilan de l'année 2006, il rend compte notamment de l'utilisation des sommes reçues (2 milliards d'euros au titre de la "Contribution solidarité autonomie

Lire la suite :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000844/index.shtml?xtor=EPR-526>

► **Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap**

Décret n° 2006-1331 du 31 octobre 2006 relatif à l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap

Extraits :

« En ce qui concerne la recherche et l'innovation, l'observatoire apprécie la prise en compte du handicap dans les différents programmes de recherche et recense ceux qui concernent le domaine du handicap. En tenant compte des résultats des recherches, il émet des préconisations au regard des besoins de recherche, d'évaluation et de valorisation exprimés par les acteurs professionnels et sociaux. Il peut également susciter l'organisation de réunions de valorisation des recherches et des innovations récentes à l'attention des associations de personnes handicapées, des professionnels du domaine et des administrations et organismes concernés. Il peut enfin faire des propositions visant à favoriser le développement de réseaux internationaux dans ce domaine. »

« En matière de formation, pour les professionnels intervenant dans le champ du handicap, l'observatoire procède au recensement et à l'analyse des formations contribuant à la construction de leurs compétences dans ce domaine. Il étudie également les formations qui s'adressent à l'ensemble des professionnels mentionnés aux articles L. 1110-1-1 du code de la santé publique, L. 112-5 du code de l'éducation et au V de l'article L. 111-26 du code de la construction et de l'habitation, ainsi qu'à ceux mentionnés à l'article 79 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Il analyse la manière dont est assurée la sensibilisation au handicap dans le cadre des autres formations. Il émet des préconisations en ces matières. »

« En ce qui concerne la prévention, l'observatoire dresse un état des lieux des principaux programmes de l'ensemble des acteurs publics et privés concernant le domaine de la prévention du handicap et du dépistage des problèmes de santé prévus par le code de la santé publique, le code de l'éducation et le code du travail. Il s'attache à identifier et analyser les actions de prévention particulièrement innovantes et qui visent à améliorer la qualité de vie. Il apprécie également la manière dont les personnes handicapées sont prises en compte en tant que bénéficiaires des politiques de santé publique. Il émet un avis sur les actions de prévention à valoriser et à mutualiser, au regard de l'exigence de coordination des politiques menées dans ces domaines. »

Lire le décret :

<http://tinyurl.com/yz9w75>

► **Projet de réforme des tutelles**

Projet de loi réforme des tutelles :

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/projets/pl3462.pdf>

► Le Sénat réfléchit aux personnes handicapées :

<http://www.senat.fr/cra/s20061213/s20061213H8.html>

Extraits des débats du Sénat sur les personnes handicapées

► Et toujours le problème des aidants familiaux :

http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi/aidants_familiaux_ce34.pdf

4 pages d'analyse du centre d'études de l'emploi sur les aidants familiaux 2006 :

http://www.cnsa.fr/article.php3?id_article=313

Aide aux aidants

L'AUTISME AILLEURS : L'EXEMPLE DU CANADA

Certes c'est toujours facile de dire que l'herbe est plus verte ailleurs et au Canada on ne masque pas les difficultés, les retards, les listes d'attente, les inégalités d'une province à l'autre mais quand même que d'efforts accomplis : il y a une réelle cohérence, dans certaines provinces pour accompagner le handicap autistique à tous les âges : un modèle à méditer et à imiter...aide aux parents, groupe de référence pour déterminer les meilleures méthodes éducatives, réflexion au niveau fédéral sur l'accompagnement des autistes et de leurs familles, pour financer la recherche... Et en France ?

http://www.autisme.biz/article.php3?id_article=96

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

● ● ● Recherche génétique

► Le point sur la recherche génétique [sur ce site](#) dédié aux familles

► [La newsletter de l'étude PARIS \(novembre 2006\)](#) : Paris Autism Research International Sibpair study.

L'étude Paris est une collaboration internationale dont l'objectif est l'identification des facteurs génétiques impliqués dans l'autisme. Elle est coordonnée par le Pr. Marion Leboyer en France et le Pr. Christopher Gillberg en Suède et réunit plusieurs centres cliniques spécialisés en France et à l'étranger (Suède, Norvège, Italie, Autriche, Belgique et Etats-Unis). En France, les patients sont notamment recrutés à la consultation spécialisée pour l'autisme de l'Hôpital Robert Debré à Paris et, plus récemment, à la consultation spécialisée pour le syndrome d'Asperger du Groupe Hospitalier Albert Chenevier et Henri Mondor à Créteil ainsi qu'au Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble. Les analyses génétiques sont réalisées dans plusieurs laboratoires, principalement à l'Institut Pasteur (Paris) et à l'Inserm U513 (Créteil). La banque d'ADN se trouve à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière (Inserm U679). Depuis le début de l'étude PARIS en 1992, plus de 600 familles ont accepté de participer aux recherches sur la génétique de l'autisme.

- les neurologiques
- les pathologies génétiques associées à l'autisme
- quel lien entre les études génétiques et les études cognitives dans l'autisme ?

[Le site de l'étude PARIS](#) : vous y trouverez les participants et les publications (voir menu à gauche)

► Un nouveau gène associé à l'autisme, le SHANK 3

Une équipe de l'Institut Pasteur vient d'identifier un nouveau gène impliqué dans l'autisme. Le rôle clé de ce gène, le SHANK 3, dans l'organisation des connections neuronales apporte de nouvelles informations sur ce trouble du développement, atteignant les jeunes enfants, et dont l'origine demeure encore mystérieuse. Ces travaux sont publiés en avant-première sur le site de la revue Nature Genetics.

[Lire la suite](#)

[ou sur](#)

[Voir aussi sur le site de l'Institut Pasteur](#)

● ● ● Neurobiologie

► Dans le numéro de janvier 2007 de la revue "Pour la science", deux articles de plusieurs pages sur les neurones miroirs. L'un décrit leur fonctionnement en général depuis leur découverte en 1991, l'autre décrit leur dysfonctionnement possible dans le cas de l'autisme et évoque une autre théorie, celle du paysage émotionnel. Tout à fait intéressant.

<http://www.pourlascience.com/index.php?ids=BYQwmcJiIPcXFzRLjoaP&Menu=Pls&Action=3&idn3=5654>

<http://www.pourlascience.com/index.php?ids=BYQwmcJiIPcXFzRLjoaP&Menu=Pls&Action=3&idn3=5655>

► Le rôle de la sérotonine : une nouvelle piste de recherche dans l'étiologie de l'autisme

Une découverte du CNRS : Voir sur [le blog Autisme Information Science](#)

Découverte au début des années 1950, la sérotonine, un neurotransmetteur, joue un rôle majeur dans la régulation - normale ou pathologique - de phénomènes aussi divers que la douleur, l'anxiété, la régulation thermique, les comportements alimentaires et sexuels ou encore le cycle veille-sommeil. On sait aussi, grâce notamment aux travaux de l'équipe de Jacques Mallet, que la sérotonine est produite par l'expression de deux gènes différents. Il existe ainsi une sérotonine du système nerveux central et une autre, "périphérique", produite au sein de certaines cellules de l'intestin ainsi que dans la glande pinéale.

Une étude a été menée sur des souris gravides : il semblerait que c'est bien le génome de la mère qui, via la production de la sérotonine périphérique dans le sang, "dicte" durant plus de la moitié de la gestation, le développement neurologique et la viabilité future de l'organisme qu'elle porte.

La question posée est la suivante : Les anomalies du développement neurologique induites par une production anormale de sérotonine d'origine "maternelle" observée chez la souris pourraient-elles être, chez la femme, directement impliquées dans l'apparition de syndromes autistiques ?

• • • **Imagerie médicale**

Inauguration de NeuroSpin, dédié à la recherche en imagerie médicale du cerveau : encore un espoir pour mieux comprendre l'autisme

Dominique de Villepin a inauguré, le 24 novembre, en présence de Xavier Bertrand et François Goulard, le centre de recherche NeuroSpin à Saclay, dans l'Essonne. Les 11 000 m² de laboratoires du centre de recherche NeuroSpin seront entièrement dédiés à la recherche en imagerie médicale du cerveau, avec pour objectif majeur la réussite du projet « Iseult » : la création, d'ici 2010, du « scanner IRM le plus puissant jamais construit pour l'homme ». Par ailleurs, ce centre travaillera également à la compréhension des maladies d'Alzheimer, de Parkinson, et de l'autisme, maladies qui « déstabilisent profondément les familles ». Le cerveau va-t-il bientôt révéler tous ses secrets ?

[Plus d'informations](#)

• • • **Sciences cognitives**

Les enfants autistes d'âge préscolaire sont en retard pour distinguer entre le vivant et l'inanimé

Les jeunes enfants avec autisme semblent être en retard dans la capacité de catégorisation des objets et notamment pour distinguer entre le vivant et les objets inanimés, selon une étude innovante de chercheurs du Children's Hospital de Pittsburgh et de l'université de Carnegie Mellon. L'article a été publié dans le Journal of Developmental and Physical Disabilities et les découvertes pourraient fournir une explication cognitive d'une des caractéristiques de l'autisme: l'incapacité à comprendre les buts et les motivations des autres.

Lire la suite

<http://tinyurl.com/stg96>

• • • **La technique au service de l'accompagnement des enfants atteints de TED**

Un projet informatique espagnol innovant pour aider les personnes autistes à communiquer

Les enfants autistes vont pouvoir communiquer avec leur entourage : des chercheurs de l'université de Grenade (UGR) ont créé un système avant-gardiste destiné aux enfants autistes. Ils pourront enfin communiquer avec leur entourage à travers un programme de communication exécutable sur un ordinateur, un pda ou d'autres supports informatiques.

Treize professeurs de l'École Technique Supérieure d'Informatique, de l'association pro-déficients mentaux de Grenade (APROGRADES) et une équipe de psychologues et psychopédagogues dirigée par José Juan Cañas Delgado, catedrático en ergonomie du département de psychologie expérimentale de l'UGR et Maria Jose Rodriguez Fortiz, professeur titulaire du département de langage et systèmes informatiques sont à l'origine du système de communication augmentante et adaptative([SC@UT](#)).

Ce système est destiné aux élèves ayant des besoins éducatifs et communicatifs spéciaux, comme par exemple les enfants autistes. Grâce à un ordinateur, les parents de l'enfant peuvent télécharger sur une page web spécifique le programme informatique afin de l'utiliser chez eux.

Pour télécharger, [allez sur le site](#) et cliquez sur descargas.

"Le programme devient un instrument de communication entre l'enfant et le monde qui l'entoure, puisqu'il peut exprimer son envie de manger, des sentiments comme le bonheur, la tristesse, ou la fatigue", explique Jose Juan.

Le programme SC@UT utilise le haut-parleur pour transmettre les "commentaires" de l'utilisateur à son entourage. Selon le professeur, ce système pourrait aussi diminuer les conduites perturbantes de ces enfants et réduire leur agressivité. En effet, beaucoup d'entre eux s'automutilent et présentent une grande agressivité du fait de leur frustration de ne pas être compris par les autres.

Bien que cette initiative n'ait encore été appliquée qu'à 16 centres éducatifs pilotes de Grenade et Jaén, il est prévu d'étendre rapidement ce test à toute la communauté andalouse. Le grand avantage, c'est que ce système innovant est aussi économique, souple et adaptable à chaque enfant. En effet, il existe déjà actuellement d'autres appareils ayant le même but mais qui ne sont pas portables et qui sont beaucoup plus chers. Au contraire, s'il dispose d'un équipement adapté, l'utilisateur peut télécharger ce programme gratuitement.

Les chercheurs de l'UGR sont actuellement en train d'étudier les possibilités et les avantages de ce système, qu'ils vont bientôt tester sur des enfants et des adultes atteints de paralysies cérébrales puis sur des adultes ayant perdu l'usage de la parole à la suite d'un traumatisme.

José Juan Cañas - Department of Experimental Psychology, Faculty of Psychology, Campus de Cartuja - 18071 Granada, Spain - email : delagado@ugr.es - Tél : +34 958 243767, fax : +34 958 246239

• • • Nouveautés du blog Autisme information Science

- <http://autisme-info.blogspot.com>
- [décembre](#) (2)
- [Génétique : l'influence de la mère sur le cerveau d...](#)
- [Autisme : un nouveau gène identifié](#)

• • • Réflexion sur le handicap

<http://www3.uva.es/inclusion/texts/detrau01.htm>

Intégrer un enfant handicapé dans un milieu éducatif non spécialisé (J.J.Detraux Université de Liège)

PRATIQUE

• • • **Vive les associations !**

<http://www.queseraitlaviesanslesassociations.org/spip.php?rubrique5>

Les associations vont demander aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager sur des mesures en faveur du bénévolat, a annoncé, le 30 novembre, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA). Elle a annoncé l'organisation, le 20 janvier, à Paris, d'un "grand rassemblement du monde associatif" où seront rendues publiques les propositions du monde associatif en vue des élections de 2007, et auquel sont invités les principaux candidats. Ce rendez-vous sera le point fort d'une campagne nationale 2007-2012, menée sur le thème "que serait la vie sans les associations?", indique la CPCA. Le million d'associations représentent 11 millions de bénévoles, 1,6 million de salariés et un budget de 48 milliards d'euros. Le bénévolat n'est pas seulement le "don de soi", mais "l'engagement d'un individu au service d'un projet collectif" que les pouvoirs publics doivent donc soutenir, a affirmé Jacques Henrard, président de la CPCA. Il a aussi affirmé que les demandes des associations n'ont pas été prises en compte lors de la Conférence nationale de la vie des associations en janvier 2006. Il fait état notamment d'une "insatisfaction croissante des responsables associatif bénévoles", qui vivent mal l'accroissement de leurs responsabilités et les "lourdeurs administratives". La CPCA demande des mesures en faveur de la formation des bénévoles, une augmentation des crédits de l'Etat dédiés au secteur associatif, une meilleure reconnaissance des responsables associatifs pour "pallier leur démobilisation", et des incitations pour améliorer les conditions d'exercice du bénévolat. La CPCA a créé un site en vue de la campagne 2007-2012.

• • • **Handoscopie**

Le père d'un enfant autiste a ouvert un bulletin quotidien d'information sur le handicap au sens large ; il y a de tout, parfois un peu trop, mais c'est vraiment une mine !

Consulter Handoscopie : <http://fr.groups.yahoo.com/group/handoscopie/>
S'abonner (gratuitement) à Handoscopie :

handoscopie-subscribe@yahoogroupes.fr

• • • **Liste de diffusion : ne restez pas seul (e) ! Les listes sont soumises à la « netiquette » ! :**

<http://web.ccr.jussieu.fr/ccr/Netiquette.html>

- **Autisme**

<http://fr.groups.yahoo.com/group/autisme/>

Le plus gros forum francophone sur l'autisme

- **Autisme haut niveau, syndrome d'asperger**

<http://fr.groups.yahoo.com/group/autisme-hautniveau-asperger/>

Le groupe est ouvert aux parents et aux professionnels. L'objectif est d'échanger des informations dans un bon esprit d'ouverture.

- C.D.A.P.H. Associatif

http://fr.groups.yahoo.com/group/CDAPH_Associatifs/

Ce groupe est destiné en priorité aux membres des C.D.A.P.H. (Adultes et Enfants) issus du monde associatif et aux membres des instances dirigeantes des associations représentatives du monde du handicap (personnes handicapées et parents d'enfants et d'adultes handicapés). Le groupe a pour vocation l'échange d'expériences, de points de vue et d'expertise entre ses membres sur toute question juridique, médico-sociale et technique relative aux C.D.A.P.H., aux situations traitées et aux relations avec les M.D.P.H – Maisons Départementales des Personnes Handicapées -.

- Entraide Parents d'handicapés

<http://fr.groups.yahoo.com/group/parents-handicap/>

Parents-handicap est une liste d'entraide de parents d'enfants handicapés, quel que soit le handicap. Sur cette liste, ils pourront trouver des conseils et un soutien, et aussi en apporter eux mêmes. Les acteurs du secteur en faveur de l'enfance handicapée et d'une manière générale les personnes ayant un rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des enfants sont également les bienvenus.

- Handicap et Informatique

http://fr.groups.yahoo.com/group/handicap_tic/

Cette liste est destinée à favoriser des échanges autour de l'accès à l'outil informatique, et plus largement aux technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour les personnes en situation de handicap. Certaines règles s'appliquent à ce groupe: - Les membres de la liste s'engagent à ne diffuser sur celle-ci que des messages liés à l'objet de la liste. Les membres de la liste s'engagent à ne pas utiliser celle-ci pour effectuer de démarches commerciales, de publicité directe ou détournée, de promotion de solutions techniques sans rapport avec les besoins exprimés. Les expéditeurs de ce type de message seront exclus de la liste.

- Inclusion

<http://fr.groups.yahoo.com/group/inclusion>

Cette liste a pour objectif de traiter du problème de l'inclusion des enfants et adolescents porteurs de handicap. L'inclusion correspond à la dynamique mise en place par la société pour accueillir en son sein des enfants différents.

- Intégration sociale

<http://fr.groups.yahoo.com/group/integration-sociale/>

Liste dédiée à l'intégration sociale des personnes handicapées, notamment dans le monde des loisirs et du travail (à l'exclusion de la scolarité qui est réservée au groupe integration-scolaire@yahoogroups.fr auquel est associé cette liste).

- Intégration Scolaire

<http://fr.groups.yahoo.com/group/integration-scolaire/>

Echange autour du thème de l'intégration scolaire des enfants et adolescents "handicapés" ou à Besoins Educatifs Spécifiques

- Orthophonie

<http://fr.groups.yahoo.com/group/orthophonie/>

Le thème de cette liste est la pratique orthophonique. Cette liste a pour objectif de favoriser les échanges concernant la pratique entre les orthophonistes, étudiants en orthophonie et les autres professionnels de santé impliqués. Cette liste est donc ouverte aux professionnels intéressés par l'orthophonie et la logopédie: - orthophonistes, logopèdes et étudiants en orthophonie - audiophonologues - médecins généralistes - médecins spécialistes - professions paramédicales - professeurs de chant - psychologues - travailleurs sociaux - Enseignants et formateurs. Les patients sont acceptés à titre de lecteurs. Ils ne peuvent pas intervenir directement sur la liste.

- Psychomotriciens

<http://fr.groups.yahoo.com/group/psychomot-groupe/>

Un moyen de communication entre personnes intéressées par la psychomotricité. Les discussions spécialisées des professionnels et la vulgarisation pour tout public s'y côtoient avec la plus grande cordialité et ouverture d'esprit.

- Polyhandicap

http://fr.groups.yahoo.com/group/par_polyhandicapgroup/

Groupe d'entraide, de soutien, d'échanges d'infos pour parents d'enfants polyhandicapés ou ayant des handicaps associés.

• • • **Téléphones mobiles adaptés**

Téléphones mobiles pour handicapés : d'accord, cela va dans le bon sens mais pour les autistes qu'est-ce qui est proposé ?

<http://www.01net.com/article/327515.html?rss>

• • • **Formations, colloques divers**

► MAKATON

Le MAKATON est un programme d'éducation au langage, constitué d'un vocabulaire fonctionnel utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes. Les signes et les pictogrammes illustrent l'ensemble des concepts. Ils offrent une représentation visuelle du langage, qui améliore la compréhension et facilite l'expression. La diversité des concepts permet rapidement de favoriser les échanges, en accédant à l'ensemble des fonctions de la communication : dénommer, formuler une demande ou un refus, décrire, exprimer un sentiment, commenter...

Le MAKATON répond aux besoins d'une large population d'adultes et d'enfants atteints de troubles du langage associés à des handicaps divers : retard mental, autisme, polyhandicap, troubles spécifiques du langage, atteintes neurologiques affectant la communication.

Le MAKATON s'adresse également à l'entourage de la personne en situation de handicap : parents, orthophonistes, éducateurs, psychomotriciens , afin d'utiliser le même mode de communication et faciliter ainsi son apprentissage.

Lire la suite <http://www.makaton.fr/presentation.htm>

Visiter le site : <http://www.makaton.fr/>

Calendrier des formations : <http://www.makaton.fr/calendrier.htm>

Le vendredi 16 février 2007 de 14h à 18h à Istres

L'association L'AVANCEE organise une conférence :
Questions ouvertes sur l'autisme à destination des parents
Animée par Evelyne ARTI, Neuropsychologue, Spécialiste de l'autisme
Prix : 15€ pour les adhérents / 25€ pour les non adhérents
Les parents devront envoyer leur inscription et leur question avant le lundi
12 février dernier délai
Viviane LINKA Association L'AVANCEE
viviane_linka@yahoo.fr

► **Le 3ème Festival National du Court Métrage Handica-Apicil 2007**

Vous avez réalisé un court métrage avec ou pour des personnes handicapées !
Ce festival est le votre ! Le 3ème Festival National du Court Métrage Handica-Apicil 2007 est l'occasion de rassembler sur trois jours, pendant le 14ème salon handica, des courts métrages ayant tous comme point commun "le handicap". La troisième édition du Festival National du Court Métrage Handica-Apicil propose deux nouveautés :
Un prix du public. Le vote du public se fera lors d'une soirée préalable à la tenue du festival.
Le grand prix est doté d'une somme de deux mille cinq cent Euros.
Lire la suite : <http://festival.handica.com/festival-court-metrage-2007.php>

●●● **Loisirs**

Prochaine séance Ciné-ma différence Paris - Entrée 4 €

Infos et programmes sur le site Internet : www.cinemadifference.com ou au 06 16 90 76 58 après 20 heures.

La séance suivante aura lieu dimanche 4 février à 11h au Majestic Passy (16ème) : Happy Feet

L'Apaema (Ciné-ma différence) organise des séances bimensuelles de cinéma ouvertes à tous mais destinées en priorité à des enfants, des jeunes ou des adultes handicapés mentaux, autistes ou polyhandicapés. L'objectif est de "profiter comme tout le monde de la possibilité d'aller à une séance de cinéma dans sa ville avec son enfant/ son parent [et] pouvoir exprimer son plaisir, son intérêt, son inquiétude, son ennui, par des mouvements, des paroles, des bruits... sans déclencher regards furibonds et remarques désagréables", et de se familiariser avec le cadre et les usages d'une salle de spectacle.

L'équipe de Ciné-ma différence a la joie de vous annoncer que son initiative vient d'être récompensée par deux prix :

- le Trophée « Art et Culture » du Challenge 2006 Les Ailes de la vie décerné par l'Aéroport Lyon-Saint Exupéry
- le Prix spécial du Jury du Concours Handinnov 2006 décerné par l'ONISEP, Droit au Savoir et la revue Réadaptation

Avec ces encouragements, ces moyens nouveaux, le soutien de nos partenaires, votre présence aux séances et votre aide à les faire connaître à ceux à qui elles peuvent permettre d'aller enfin au cinéma, ainsi qu'à ceux qui souhaiteraient en créer de nouvelles, Ciné-ma différence souhaite donner à de plus en plus de personnes handicapées la possibilité d'aller au cinéma comme tout le monde et avec tout le monde.

Une vidéo sur une séance de Ciné Ma Différence

http://www.cinemadifference.com/videos/CineDif_Heavy.rm Format Real Vidéo

NOUVEAUTÉS : LIVRES / FILMS / DOCUMENTS

► **Le 31 janvier 2007 sortie de Snow Cake, un film autour d'une femme autiste**

SNOW CAKE

Durée : 1h52 Sortie : 24 Janvier 2007

Grande-Bretagne/Canada, 2006 ; De Marc Evans ; Scénario : Angela Pell

Avec Alan Rickman, Sigourney Weaver, Carrie-Anne Moss, David Fox, Emily Hampshire, Jim Allodi

Alex Hughes est en route pour Winnipeg afin de tourner la page d'un passé douloureux. En chemin il prend en stop Vivienne, une exubérante jeune fille voulant devenir écrivain. Son rêve prendra fin quelques kilomètres plus tard alors qu'un trente tonnes percute la voiture de location d'Alex. Celui-ci, totalement sous le choc, décide de se rendre chez la maman de Vivienne pour lui expliquer comment les choses se sont passées. Seulement Linda n'est pas exactement une maman ordinaire, elle est autiste.

[Lire la suite](#)

J'apprécie moyennement le commentaire du film sur un site canadien :

« S'agit-il d'un cas particulier ou d'une tendance lourde ? Cette femme autistique, incarnée avec tant de vérité par Sigourney Weaver dans Plaisirs glacés (v.f. de Snow Cake), annonce-t-elle l'homo autisticus, l'humain de demain, décollé de la réalité et enfermé dans ses lubies ? On est tenté de le croire en regardant le film de Marc Evans... »

Lire la suite :

<http://www.cyberpresse.ca/article/20061215/CPSOLEIL/61215182/5212/CPSOLEIL>

Que de fantasmes et délires sur l'autisme hélas ! Ceux qui ont vu le film en avant-première en ont au demeurant dit grand bien !

► **La Clé des songes, un conte pour enfants autour d'une princesse autiste**

Aux éditions Gecko a été publié en juillet 2006 un joli conte de fées sur le thème de l'autisme : *La Clé des songes*, un conte de Régine Joséphine illustré par Selma Mandine.

Les illustrations sont superbes et le texte fin et délicat. La princesse Iléna, dans son château, est étrange : elle ne parle pas, rit on ne sait de quoi, danse follement en tournant et hurle si on l'approche. L'histoire est vue à travers le regard et les efforts de compréhension de la princesse cadette, Maélylys. C'est un conte et il n'y a aucune perspective didactique ni éducative sur ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer les symptômes de la princesse autiste.

La leçon est symbolique : la princesse fait peur par son comportement aux autres enfants et alimente leurs cauchemars ; et le premier réflexe de Maélylys, par ailleurs jalouse de cette sœur aînée qui prend tant de place dans la famille, est d'être la gardienne de la clé des songes, fabriquée par la reine magicienne, pour éviter aux enfants du royaume les cauchemars sur la princesse autiste, jusqu'à ce qu'elle découvre la similitude humaine sous la différence....

Une bien belle façon d'expliquer à de jeunes enfants ce qu'est l'autisme et pourquoi il ne faut pas en avoir peur...

Source : www.autisme.biz

► **Littérature. Le message de tolérance d'A. Duvert**

La petite Cannelle est de retour. Pour le deuxième volet de ses aventures, *Trésor de Cannelle*, la jeune habitante de la presqu'île de Crozon, entourée de sa bande de copains, doit résoudre le mystère du Chevalier Frater... Un roman destiné aux enfants. Mais pas seulement. En prenant une nouvelle fois la plume, l'auteur camarétois, Anne Duvert, a souhaité transmettre un message d'espoir, face à la perception d'un handicap, l'autisme.

<http://forum.asperansa.org/viewtopic.php?t=170> sur le forum de l'association asperansa, interview de l'auteur

http://www.editions-buissonnieres.fr/page.php?titre=cannelle_tresor

► Sur le site du Réseau Lucioles, le commentaire d'un ouvrage publié chez AFD :

L'Autonomie pas à pas

Ce livre nous propose des outils très concrets pour nous apprendre à mieux gérer les difficultés quotidiennes que nous rencontrons avec nos enfants : développement de l'autonomie, apprentissage de la propreté, troubles du comportement, accompagnement au jeu, quel partenariat rechercher avec les autres enseignants de votre enfant ?...

Lire la suite :

http://www.reseau-lucioles.org/article.php3?id_article=180

Ce livre a été écrit par Bruce L. Baker, docteur et professeur en psychologie à l'université de Californie et à Los Angeles, et Alan J. Brigman Fondateur du centre de recherche sur les aides aux personnes handicapées de Apple Computers et du laboratoire adolescents de AT&T. Ce document nous arrive en France grâce à Max Artuso, ancien Président d'Autisme France.

► Et pour finir une chanson de la suisseuse Joséphine sur l'autisme, *L'Espoir* :

Joséphine, chanteuse suisse, est mère d'un enfant autiste. Elle a sorti un CD intitulé « A voix basse » dont le produit est versé à l'association « Les ailes de l'Espoir » Ce disque, Joséphine ne le voulait pas seulement pour matérialiser toutes ces années d'écriture et de performance scénique, mais avant tout pour soutenir l'association « Les Ailes de l'Espoir » qui a été fondée par les parents et les amis thérapeutes bénévoles qui entourent Paul, son petit garçon autiste, et qui ont travaillé avec lui selon la méthode éducative comportementale.ABA.

On la trouve sur son site (paroles seulement) et on peut commander en ligne le CD (20 €):

Voir les sites

<http://www.josephine.li/josephine.htm>

http://www.les-ailes-de-lespoir.ch/aa_qui_sommes_nous.htm

Le début de la chanson :

L'Espoir

Petit garçon différent

*De la normale des gens
Tu vis dans un monde à part
Mais je ne veux pas qu'il nous sépare
Derrière cette indifférence
Je sens en toi un vide immense
J'entends des appels au secours
Laisse-moi t'aider mon amour
Cherche au fond de toi
Tu y trouveras
Tout au fond de toi
L'espoir
Parfois tu voudrais mieux comprendre
Mais tu ne sais pas comment t'y prendre....*

Pour plus d'informations :

Autisme France

Lot 110 111 - Voie K - 460 avenue de la Quiera
06370 Mouans Sartoux
Association Reconnue d'Utilité Publique-A but non lucratif
Numéro Azur : 0810 179 179 /04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14
www.autismefrance.org - mail : autisme.france@wanadoo.fr

*Conception - rédaction :
Danièle LANGLOYS*

*Ont participé à ce numéro :
Mireille LEMAHIEU - Danièle LANGLOYS - Agnès WOIMANT*

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez le faire savoir à l'adresse suivante autisme.france@wanadoo.fr